INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Date : 16/11/2020

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : RECRUTEMENT DE DEUX CONSULTANTS NATIONAUX POUR L'EVALUATION DU CADRE PROGRAMMATIQUE UNIQUE DES NATIONS UNIES (CPU 2017-2020)

Numéro du projet : CIV10-00113739 – « UNRC Office Management »

Durée du contrat/services (si applicable) : La durée de la mission sera de 40 jours ouvrables.

Les offres devront être soumises avec la mention :

« **Consultant(e) national(e) pour l'évaluation du cadre Programmatique Unique des Nations Unies (CPU 2017-2020) » :**

- **Un spécialiste en gestion de projet, genre et approche basée sur les droits humains ; ou**
- **Un expert en suivi évaluation**

Par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org **ou physiquement à l'adresse indiquée ci-dessous :**

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE

Les offres placées sous plis scellés distincts devront nous parvenir au plus tard le 23 Novembre 2020 à 17h00 et comprendront :

- **Une proposition technique : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail**
- **Une proposition financière,**

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, ou dans deux dossiers distincts par mail, votre offre sera rejetée.

Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.
Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.
L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (40 points)
2. Plan de travail (20 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :
Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation ci-dessous. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70/100 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :
Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		**Note maximum**	**Consultants**				
			A	**B**	**C**	**D**	**E**
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
	Total	**100**					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Points maximum	Consultants				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience							
1.1	Diplômes (Sciences Sociales, Gestion, Administration publique ou équivalent notamment dans les domaines liés à la planification, au suivi-évaluation et à l'analyse des politiques publiques)	10					
1.2	Expertise avérée dans les qualifications définies plus haut	30					
Total		**40**					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
	Total	**20**					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Points maximum	Consultants				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	5					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
3.6	Le Plan d'exécution (Chronogramme) des tâches est-il précis et cohérent ?	5					
	Total	**40**					

NATIONS UNIES
CÔTE D'IVOIRE

EVALUATION DU CADRE PROGRAMMATIQUE UNIQUE DES NATIONS UNIES (CPU 2017-2020)

TERMES DE REFERENCE

I. Contexte et justification

Le Cadre Programmatique Unique du Système des Nations Unies (CPU) en Côte d'Ivoire en cours de mise en œuvre porte sur la période 2017-2020. Ce document a été élaboré en s'appuyant sur le Plan National de Développement 2016-2020 (PND) qui avait pour objectif central de conduire la Côte d'Ivoire à l'émergence à travers une croissance rapide et soutenue sur la durée, pour permettre d'atteindre un revenu intermédiaire élevé, une qualité de vie améliorée pour l'ensemble de sa population, des transformations structurelles de grande ampleur et d'assurer une bonne insertion de son économie dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

Pour atteindre cet objectif, la Côte d'Ivoire avait identifié les axes stratégiques suivants :

- Renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance
- Accélération du développement du capital humain et du bien-être social
- Accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation
- Développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et préservation de l'environnement
- Renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale

Pour accompagner le pays dans la réalisation des axes stratégiques du PND 2016-2020, le SNU a formulé les principaux résultats du CPU pour appuyer et accompagner l'Etat dans sa vision de développement. Le CPU s'articule autour de trois domaines de coopération prioritaires : (i) la Gouvernance, (ii) le Développement Humain, et (iii) le Développement Durable. De ces domaines prioritaires découlent les trois effets suivants :

- D'ici 2020, les institutions nationales mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités ;
- D'ici 2020, les populations les plus vulnérables bénéficient de façon équitable de services sociaux de base et d'une protection sociale de qualité ; et
- D'ici 2020, les pouvoirs publics mettent en œuvre des politiques qui garantissent des modes de production et de consommation durables, la création de revenus et la résilience des populations les plus vulnérables au changement climatique.

Pour assurer l'efficacité et l'efficience de l'appui coordonné du SNU en Côte d'Ivoire, le CPU a été élaboré sur la base de l'approche du « Delivering as one » adoptée par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire lors du Conseil des ministres du 16 juillet 2014.

En référence aux modalités de suivi et évaluation contenues dans le document du CPU, il est prévu sous la responsabilité des chefs d'agences et en concertation avec le gouvernement, la société civile et les autres partenaires au développement :

- Des **revues annuelles conjointes** dont l'objectif est de mesurer le niveau d'atteinte des résultats escomptés, de prendre les mesures correctives requises et de renforcer la concertation entre les acteurs. Toutes les agences résidentes et non résidentes participeront à l'ensemble des revues de manière à favoriser les synergies entre les programmes ;
- Des **évaluations thématiques** qui servent à évaluer la mise en œuvre du CPU sur un certain nombre de thèmes retenus ;
- Une **évaluation finale** portant sur les niveaux de résultats du CPU qui sera menée conjointement par le SNU et le Gouvernement au cours de la quatrième année. Sa préparation s'appuiera sur les rapports d'avancement périodiques, les résultats des enquêtes et études.

L'évaluation finale qui est un processus indépendant portera sur tous les niveaux de résultats (effets et produits du CPU) et sur la qualité et la cohérence du travail conjoint entre les agences du SNU ainsi que du partenariat entre le SNU et les autres parties prenantes. Elle concernera les réalisations physiques et financières en mettant l'accent sur l'impact des actions mises en œuvre sur la réduction de la pauvreté et des inégalités. L'évaluation devra aussi permettre de disposer des informations permettant d'assurer une mise en œuvre plus efficiente du prochain cycle de coopération (CCDD 2021-2025).

Pour informer la mise en œuvre du Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD) pour la période 2021-2025, l'Equipe Pays a envisagé une évaluation indépendante du CPU en vue de tirer les leçons pour assurer non seulement un meilleur positionnement du SNUD en Côte d'ivoire mais aussi l'efficacité et l'efficience des interventions pour les prochaines années.

L'exercice qui sera conduit par une équipe de 2 consultants nationaux portera donc sur l'examen des résultats obtenus eu égard aux résultats attendus, les mécanismes de coordination et les partenariats existants, ainsi que le cadre et les mécanismes de financement du CPU. Il doit également permettre de mettre en exergue les difficultés, les faiblesses et les contraintes durant les 4 ans de mise en œuvre et de faire des recommandations qui guideront la mise en œuvre du CCDD 2021-2025.

II. Objectif Général

L'objectif du présent exercice est d'évaluer les réalisations et contraintes du CPU 2017-2020 et d'apprécier l'efficacité et l'efficience des mécanismes de coordination mis en place.

III. Objectifs Spécifiques

Plus particulièrement, il s'agit d'évaluer :

- Les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats attendus tels qu'énoncés dans la matrice de résultats du CPU (réalisations et difficultés, ressources utilisées, le gap de financement, etc.)

- Les initiatives et programmes conjoints mis en œuvre (conformité aux directives du siège, résultats obtenus, contraintes et difficultés)

- Le plan de travail annuel (PTA)
- Le niveau de prise en compte des questions transversales telles que le genre, l'environnement, l'approche basée sur les droits humains dans la mise en œuvre de l'Effet retenu.
- Le degré d'implication des partenaires (Gouvernement, PTFs, Société Civile, ONGs, Secteur Privé, collectivités locales) dans la mise en œuvre de l'Effet retenu
- Les mécanismes et stratégie de communication autour du CPU (actions réalisées, difficultés et contraintes)
- Les réalisations de la stratégie de gestion opérationnelle en appui au CPU
- Les mécanismes de coordination, de suivi et de mise en œuvre du CPU (pertinence, forces et faiblesses)

IV. Résultats escomptés

Un rapport d'évaluation (45 pages maximum) présentant les résultats obtenus, difficultés, leçons apprises, recommandations est validé.

V. Méthodologie

L'évaluation du CPU sera conduite dans une approche participative impliquant toutes les parties prenantes à savoir les partenaires nationaux, les PTFs, les bénéficiaires et le SNU pour la réalisation des objectifs susmentionnés

- Le processus sera coordonné par un comité technique mixte MPD/ Comité Programme appuyé par le Bureau du Coordonnateur Résident et sous les orientations de l'Equipe Pays. Une équipe de deux consultants sera mise en place pour conduire les travaux d'évaluation qui s'appuieront sur des ***revues documentaires,*** des ***entretiens*** avec les parties prenantes et des ***visites de terrain*** pour rencontrer les bénéficiaires et apprécier certaines réalisations.

Pour les revues documentaires, les consultants s'appuieront sur le CPU, les PTA, les différents rapports de revues annuelles du CPU, les rapports de revues des programmes des agences, les rapports de revue du PND et les différents rapports tirés de UN Info. Les Groupes de Résultats fourniront toute la documentation requises et relatives à chaque Effet.

- Le BCR mobilisera les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du CPU.
- A mi-chemin, une réunion de toutes les parties concernées (Gouvernement, Partenaires Techniques et Financiers, SNU, Société Civile, Secteur Privé, Bénéficiaires) sera organisée pour faire le point sur les premiers constats et les recommandations possibles.
- Un atelier de validation du rapport d'évaluation sera organisé.

VI. Durée du contrat

Le processus d'évaluation démarrera à partir du 1er décembre pour une durée de deux mois soit 40 jours ouvrables. Les détails du calendrier d'activités des consultants sont les suivants :

- **Semaine 1 & 2** : Recueil d'information et rencontre avec l'UNCT, BCR, Comité Programme, Groupes de Résultats, OMT, UNCG,
- **Semaine 3** & 4 : Rencontre avec PTF et partenaires nationaux
- **Semaine 5** : Visites de terrain rencontres avec les bénéficiaires des programmes

- **Semaine 6, 7 & 8** : Elaboration du rapport, réception du rapport provisoire et transmission aux parties prenantes, atelier de validation du rapport

VII. Tâches des consultants

Sur la base des orientations de l'UNCT et du Comité technique mixte, les consultants sont spécifiquement chargés de :

- Développer une méthodologie de collecte d'informations
- Elaborer un chronogramme d'activités
- Proposer un plan de rédaction du rapport
- Conduire les interviews avec les parties prenantes sélectionnées
- Faire des visites de terrains
- Elaborer un rapport d'évaluation conformément au point 4

VIII. Qualifications et expériences des consultants

Un spécialiste en gestion de projet, genre et approche basée sur les droits humains :

- Au moins une maîtrise en sciences sociales, économie, ou en planification
- Minimum de 5 ans d'expérience en matière de recherches et d'évaluation de programmes de développement
- Expérience dans le domaine du genre et /ou de l'approche droits humains
- Expérience dans le domaine des ODD
- Une bonne connaissance du Delivery as One
- Une expérience dans le domaine de l'évaluation du CPU
- Bonne communication et capacité de rédaction

Un expert en suivi évaluation :

- Au moins une maîtrise en sciences sociales, économie, planification, ou en statistiques
- Minimum de 5 ans d'expérience en matière de recherches et d'évaluation des programmes
- Expérience dans le domaine du suivi évaluation,
- Expérience en matière de suivi du PND
- Bonne communication et capacité de rédaction.

IX. Revue Documentaire

- Document du CPU 2017-2020
- Document du PND 2017-2020
- Rapports des différentes revues du PND
- SOP sur le Delivering as one
- Directives sur le CCDD
- Rapports annuels des agences
- Directives sur les programmes conjoints

- Plans de Travail Annuels et Rapport Annuels du Groupe de Résultat en charge de l'Effet retenu
- Documents de programmes conjoints

X. Critère d'évaluation techniques

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		**Note maximum**	**Consultant**				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		**100**					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		**Note maximum**	**A**	**B**	**C**	**D**	**E**
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes (Sciences Sociales, Gestion, Administration publique ou équivalent notamment dans les domaines liés à la planification, au suivi-évaluation et à l'analyse des politiques publiques)	10					
1.2	Expertise avérée dans les qualifications définies plus haut	30					
Total		**40**					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		**Note maximum**	**Consultant**				
			A	**B**	**C**	**D**	**E**
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
Total		**20**					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		**Note maximum**	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	5					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
3.6	Le Plan d'exécution (Chronogramme) des tâches est-il	5					

	précis et cohérent ?						
Total		**40**					

DOCUMENTS A FOURNIR DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

La soumission doit contenir : une offre technique et une offre financière :

a) Offre technique

Les offres techniques devront être composées de :

- Un CV du ou de la consultant (e) signé incluant au minimum 3 contacts de références (noms, titres, N° de téléphone, et adresses mail)
- Une note méthodologique de réalisation de la mission
- Un chronogramme de réalisation de la mission ;

b) Offre financière

Les offres financières doivent être détaillées, complètes et libellées en FCFA pour la durée totale de la mission.

c) Critères de sélection

Le soumissionnaire ayant proposé l'offre technique conforme et la moins disante sera retenu.

DETAIL DES COUTS

Détail des couts par élément :

Eléments	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour la durée du Contrat
Coûts du Personnel			
Honoraires			
Autres Frais (Mentionner svp)			

N/A : Non Applicable